

279

P



NP



DM33

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047

PROJET ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PAR
MONSIEUR NORMAND COUTU

Je suis un citoyen de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix depuis 40 ans. Coin de pays fantastique, paisible, enchanteurs où il fait bon vivre.

Je suis contre le projet d'implantation d'éoliennes industrielles dans ma région, car depuis nombre d'années, nous travaillons à améliorer notre environnement et à protéger nos terres agricoles.

La faune qui fait partie de la vie quotidienne sera affectée. Les bernaches et les oies blanches font halte pour se nourrir sur les terres agricoles de notre région, les éoliennes feront obstacle à leur trajectoire.

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, capitale nautique du Québec, va perdre son cachet.

Nos maisons vont diminuer de valeur.

Le tourisme va s'éloigner à la vue de ces monstres mécaniques qui vont polluer le paysage et nous déranger quotidiennement par le bruit continu, car trop près de nos habitations et des sites touristiques.

Il est clair que ce projet n'a pas l'acceptabilité sociale dont on parle lorsqu'il s'agit de développement durable.

Le projet d'éoliennes industrielles serait beaucoup plus viable sur un site loin des zones habitées et sur des terres non propices à la culture telles que le Nord du Québec.

Mémoire présenté au BAPE par :

Normand Coutu

Note : je ne présenterai pas mon mémoire lors de la deuxième partie des audiences publiques qui reprendront le 4 avril 2011.